



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 163, juillet/août 2021

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

Les nemrods sont déjà prêts. L'ouverture de la chasse est proche. Le matériel est remis en état et testé. Les patentes sont commandées... ne suffit que de les payer. Alors voilà, l'excitation monte à l'arrivée de cette date d'ouverture du 2 août 2021 pour se poser à l'affût de la Bête Noire...

Mais une autre échéance attend les confrères actifs pour le Passeport Vacances Jura bernois. Une action que nous soutenons depuis maintenant 15 ans. Chapeau bas et merci chasseurs pour cette disponibilité.

Profitez de cet été... et je vous donne rendez-vous... pour de belles rencontres pleines d'émotions pendant la nouvelle période de chasse qui nous attend.

Votre Président, René Kaenzig

Passeport Vacances Jura bernois

par René Kaenzig

Les animateurs de la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* sont prêts à accueillir les enfants du *Passeport Vacances Jura bernois*. Le matériel didactique utilisé tout au long des journées a été remis en état. Ne reste qu'à espérer avoir de belles conditions météorologiques et... surtout... à ce que les animaux sauvages indigènes soient aux rendez-vous. C'est là que l'on retrouve la petite touche "stress" qui turlupine toutes nos équipes. Mais c'est aussi là que l'on retrouve la touche "motivation" et "émerveillement". Ces incertitudes qui nous donnent, années après années, le plaisir d'emmener des enfants pour leur montrer comme notre nature est magnifique... et surtout pour les sensibiliser à ne pas la déranger inutilement et pour la respecter. Nous ne manquerons pas de faire un petit compte-rendu photographique de ces journées dans la prochaine édition de *Notr'Canard*.



Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
<http://www.st-hubert-du-grand-val.org>
CH-2746 Crémines, Suisse





Statistiques de la chasse 2020-2021

par René Kaenzig

<https://www.weu.be.ch/fr/start/themen/jagd-fischerei/jagd-wildtiere.html>

Un document qui est bien intéressant pour les chasseurs du Jura bernois est le rapport annuel de l'Inspectorat cantonal de la chasse qui publie les statistiques de la période de chasse passée ainsi qu'une multitude d'informations sur la faune sauvage indigène en général. C'est donc à la fin mai 2021 que nous avons pris connaissance du rapport pour la période de chasse 2020-2021.

Les chiffres sont ce qu'ils sont... leur compréhension est universelle, mais les textes sont majoritairement en allemand. Ceci étant, pour nos amis chasseurs francophones, je tenterai de donner quelques éléments intéressants sur le contenu du document et sur les résultats de la chasse spécifique à notre région.

Parlons de la situation du **chamois**. L'obligation de présenter l'animal prélevé à la surveillance de la chasse a redonné une multitude d'informations intéressantes sur l'état du cheptel. Mais il faudra attendre la récolte d'informations sur plusieurs années pour pouvoir exploiter les chiffres de manière plus scientifique. L'effectif du cheptel de chamois dans le canton de Berne est estimé à 14'080 bêtes. Le canton a délivré 1'028 patentes pour la chasse aux chamois (deux chamois par patente). Le plan de chasse bernois prévoyait le prélèvement de 1'544 animaux. C'est 1'470 chamois qui ont été prélevés. On y trouve 765 boucs, 368 chèvres, 170 éterles mâles et 167 éterles femelles. Le rapport fait remarquer qu'il est prélevé principalement des jeunes boucs. Venons-en à notre région du Jura bernois avec les ZRGG 1 et 2 (zone régionale de gestion de gibier): sur un cheptel de chamois estimé à 595 animaux, la chasse a prélevé 85 animaux.

Le suivi de l'état du cheptel de **chevreuils** est un peu plus difficile du fait que les animaux ne sont pas présentés à la surveillance de la chasse. Les statistiques se basent donc uniquement sur les indications transcrites dans les carnets de contrôle des tirs. Le cheptel bernois de chevreuils est estimé à 31'315 animaux (une nette augmentation par rapport à 2019 où l'on

estimait le cheptel à 24'530 animaux). Le tir de 6'405 chevreuils était prévu sur le plan de chasse cantonal. Finalement ce sont 5'726 chevreuils qui ont été prélevés (2'086 brocards; 1'772 chevrettes; 924 chevrillards mâles et 932 chevrillards femelles). Le cheptel estimé au printemps de 2020 dans le Jura bernois était élevé à 1'925 chevreuils. La chasse d'automne a prélevé 402 animaux. Il est intéressant de constater que sur les 3'174 chevreuils morts connus dans le canton: 1'410 chevreuils sont morts dans un accident de circulation; 53 chevreuils sont morts tués par des chiens qui n'étaient pas sous contrôle de leur maître; 96 chevreuils ont été identifiés étant la proie de lynx (voir aussi chapitre "lynx" ci-après); 85 chevreuils sont morts pris dans une clôture; 392 chevreuils morts par une machine agricole; le solde est décédé en raison de maladies, de vieillesse et autres.

La situation du **cerf** fait beaucoup parler d'elle. Elle ne concerne pas (encore) la chasse dans le Jura bernois. Il n'est bien entendu pas (encore) chassable. Mais on estime que 10 cerfs vivent dans notre région. La situation du cheptel bernois est très intéressante: on estimait en l'an 2000 que 200 cerfs vivaient dans le canton de Berne et aujourd'hui ce chiffre s'élève au nombre de 2'595 ! Des chiffres très réjouissants... mais qui donnent aussi une énorme responsabilité au monde de la chasse pour une gestion réfléchie et durable pour l'avenir. Le canton a mis à disposition de la chasse pour les ZRGG autorisées de chasse: 763 cerfs. Au final, c'est 731 cerfs qui ont été prélevés.

Passons aux chiffres du **sanglier**. Celui-ci ne se chasse pas dans tout le canton. C'est principalement le nord du canton qui est peuplé par cet animal. On estime la population à 1'510 individus. Là aussi une nette augmentation d'animaux par rapport à l'an 2019: 1'170. La chasse a prélevé 259 sangliers dont 105 au Jura bernois et 128 dans le Seeland (le solde dans le reste du canton). C'est surtout le montant des dédommagements pour des dégâts aux cultures qui est intéressant: ces 1'510 sangliers (sans prendre en considération les frontières cantonales) ont fait des dégâts pour un montant de 101'066.- CHF (2019: 115'500.- CHF et pour 2018: 132'000.- CHF).



Dans les statistiques de la chasse on trouvera aussi d'autres chiffres intéressants, en voilà quelques détails, comme le tir de 172 marmottes; 3'624 renards; 573 blaireaux; 24 martres; 202 fouines; 1 raton laveur; etc...

Le rapport de l'Inspectorat de la chasse donne aussi une multitude d'informations sur les animaux indigènes protégés. Le **bouquetin** est un animal dont le cheptel est sous contrôle par des tirs de régulation. On trouve dans le canton 13 colonies pour un total de 1'300 animaux (les nouveaux ne sont pas intégrés dans le décompte). Le cheptel est très stable. 33 chasseurs ont eu le privilège de participer aux tirs de régulation. Le tir de 90 animaux a été fixé par les autorités compétentes en coordination avec les cantons dont les colonies sont transcantonales. Finalement 71 bouquetins se retrouvent sur le tableau de chasse. 5 autres bouquetins ont été tirés par les gardes-faune pour des raisons sanitaires et 25 animaux furent retrouvés morts (maladie, vieillesse, accident/chute dans les rochers, etc...).

Et le **castor** dans tout cela? Animal protégé, il n'est donc pas chassable. De retour dans le canton depuis les années 1960, il se répand lentement dans les zones humides et le long des cours d'eau. La capacité d'accueil des endroits susceptibles d'accueillir le castor ont encore, selon les experts, un potentiel d'accueil de 30%. Il n'est pas nécessaire de répéter que les riverains ne sont pas trop contents de sa présence (inondations et dégâts à des conduites souterraines en tous genre suites à la construction de leurs habitats; chutes d'arbres; etc...).

Le rapport annuel n'oublie pas de parler de l'emblème cantonal bernois: l'**ours**. L'ours dénommé M29 qui a été vu plusieurs fois entre 2017 et 2019 n'est plus apparu dans le canton de Berne en 2020. L'ours semble avoir quitté notre canton. Des observations sont faites au Tessin et au Valais.

Prochain Stamm !

Mardi, 31 août 2021
20:00 heures

Le **loup** montre aussi le bout de son museau dans notre canton. 78 annonces d'observation de loup ont été faites à l'office compétent (46 confirmées avec une preuve photographique). Le loup est bel et bien là puisque les spécialistes ont confirmé 29 prédatons sur des animaux de rente et 3 sur des animaux sauvages. Mais certaines annonces d'observation ont été faites sur des chiens d'une grande ressemblance au loup. L'Inspectorat de la chasse estime qu'il y a entre 3 et 5 loups qui se sont établis dans le canton.

Le **chacal doré** fait aussi parler de lui dans notre canton, même qu'il est très discret. Il a peut-être aussi été confondu dans le décompte des observations de loups (12 observations depuis 2011 à aujourd'hui). Mais quelques pièges photographiques confirment bel et bien sa présence.

Il ne faut pas oublier le **lynx**... un sujet également très sensible. Les chiffres sont un peu plus compliqués à analyser. Le suivi des statistiques se fait au niveau national. On parle ici de densité sur 100 km² d'habitat favorable... autant dire que l'interpolation n'est pas évidente. Pour notre région on parle donc d'une densité d'environ 2.55 animaux par 100 km² d'habitat favorable. À vous de mettre ces chiffres dans le terrain... Une chose est sûre, le canton a recensé l'an passé 67 animaux de rente tués par le lynx (16 dans le Jura bernois). Il n'existe évidemment pas de chiffres concernant la totalité des prédatons naturelles sur des animaux sauvages. 11 dépouilles de lynx morts pour des raisons naturelles (maladies) ou suite à un accident (train, voiture) ont été découvertes.



Dépouille d'un lynx mort suite à la collision avec un train (Crémines, 19.01.2021)



La bricole

À vos couteaux... (suite)

par René Kaenzig

Afin de compléter le "catalogue" des idées de bricoles présenté dans l'édition précédente de *Notr'Canard*, voilà encore quelques réalisations de ces derniers jours sortis de l'atelier de *Grizzly*.

Voilà le plus petit couteau qui est sorti de l'atelier: lame et ciseau plié, il ne mesure que 4 cm. Le décorer avec un manche en bois de cerf lui donne un aspect luxueux.



Mais voilà ci-dessus le plus grand. Celui-ci a nécessité un peu plus de matière première. C'est un gros morceau de bois de cerf qu'il aura fallu pour en faire un manche enrobant la lame de ce couteau de chasse canadien "Buckner Grand Slam".



Le dégrossissage s'est fait soigneusement à la scie. Et pour obtenir une surface parfaitement plate des deux parties du manche, c'est la ponceuse qui a fait le travail (attention les doigts).



L'assemblage du couteau se fait avec deux vis incrustées dans le manche. La finition du manche s'est faite à la lime et au papier de verre. Et le tour est joué. Fixé à la ceinture, celui-ci m'accompagnera lors des prochaines sorties à la chasse...

La bricole

Et bien plus encore... (suite)

par René Kaenzig

J'avais presque oublié de vous présenter le dernier-né de mon atelier: le tire-bouchons de sommelier en version "manche en bois de cerf". C'est également du petit, les plaquettes sont fixées avec des rivets en laiton. *Santé !*

